

TERRITOIRES

LES PHARMACIENS VEULENT CONSERVER LEUR INDEPENDANCE ECONOMIQUE

THOMAS TEDESCO



Des fonds d'investissement s'invitent dans le financement des officines, ce qui inquiète certains titulaires de croix verte.

L'arrivée de fonds d'investissement dans le financement de pharmacie interroge l'Ordre des pharmaciens du Languedoc-Roussillon. Lors d'un débat baptisé "*À qui appartiendra la pharmacie de demain ?*" organisé vendredi 28 septembre à Castelnau-le-Lez (34), en partenariat avec le cabinet PVB Avocats et Interfimo (groupe LCL), ces professionnels de santé - ils sont 1 405 titulaires au sein de 1 006 officines en ex-Languedoc-Roussillon - se sont inquiétés de voir des officines être approchées par des fonds d'investissement.

UNE NOUVELLE PRATIQUE

Ces derniers proposent, en complément des prêts bancaires, des obligations convertibles en actions alors qu'à ce jour, seuls des pharmaciens sont autorisés à être détenteurs de parts dans une pharmacie.



"Ceux qui pensent à ce genre de montage, où le pharmacien serait en position de céder ses parts à un non-pharmacien, ont forcément quelque chose derrière la tête", a notamment avancé Jean-Pierre Wattel, conseiller en gestion des entreprises, sous-entendant que ces fonds d'investissement guettaient une déréglementation de la profession.

Encore marginale et récente, moins de dix pharmacies seraient concernées à ce jour en région, cette pratique inquiète toutefois l'Ordre des pharmaciens car les officines ciblées "sont parmi celles qui réalisent les plus gros chiffres d'affaires", avance Bruno Galan, le président régional de l'Ordre. "Ailleurs en France, des officines réalisant plus de 3 M€ de chiffre d'affaires sont parties à la casse car les titulaires n'arrivaient plus à faire face à leurs échéances", a-t-il alerté devant un parterre d'une centaine de personnes.

UN PROJET DE FONDS ÉTHIQUE

Outre l'espérance, pour ces fonds, d'un changement réglementaire concernant le capital des pharmacies, la hausse de l'immobilier et des prix de cession trop élevés des officines ont été avancés comme cause de l'arrivée de nouveaux acteurs de la finance dans le secteur.

"Pendant longtemps, les pharmacies ont été uniquement cédées sur un pourcentage du chiffre d'affaires, quelle que soit la marge brute dégagée par l'officine. Les choses changent mais lentement", a analysé Jérôme Capon, directeur du réseau Interfimo.

Afin de contrer l'arrivée de ces fonds, "dont les effets peuvent être dramatiques", dit Bruno Galan, "la création d'un fonds éthique abondé par des pharmaciens ou pharmaciens en retraite", a été avancé comme alternative possible par l'avocat Renaud Miralles.